



DEC211081DR14

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5288 intitulée Centre d'Anthropobiologie et de Génomique de Toulouse (CAGT)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des unités et des fédérations de recherche du CNRS ;

Vu la décision DEC180339DAJ du 25 janvier 2018 modifiée portant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional pour la circonscription Occitanie Ouest (DR14) ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité UMR5288 intitulée Centre d'Anthropobiologie et de Génomique de Toulouse (CAGT),

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Centre d'Anthropobiologie et de Génomique de Toulouse (CAGT).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 10 membres :

- le directeur de l'unité
- la directrice adjointe
- 5 membres élus dont :
  - 4 collège chercheurs/enseignants chercheurs dont :
    - 1 sous collège PU et PH,
    - 1 sous collège CR et DR,
    - 2 sous collège non permanents (1 siège doctorant, 1 siège post doctorant)
  - 1 collège ITA/BIATSS
- 3 membres nommés

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 05/03/2021

Pour le Président - directeur général et par délégation,  
Le délégué régional  
Christophe Giraud

